



FICHE D'ARRÊT

**Cour de Cassation, Chambre civile 2, du
6 novembre 1996, 95-12.428**

FAITS : Un accident est survenu entre un automobiliste et un piéton.

blessé à la suite de l'accident, a demandé

La Cour d'appel le déboute de sa demande de réparation de l'accident, et qu'il continue de bénéficier de l'indemnité

Celui-ci s'était acc

La cour d'appel a donc fait grief de l'indemnité inexistante

PRO

Le piéton,

Cliquez sur "télécharger"
pour consulter l'intégralité du document

...nable de nature à écarter son droit à ... la nuit, par temps de brouillard ?

... par la négative, et casse l'arrêt rendu par la Cour d'appel n'a pas caractérisé l'existence d'

Cliquez sur "télécharger"
pour consulter l'intégralité du document